

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Initiation au métier d'enseignant - stages pédagogiques 1			
Code	PEIM1B01PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte</p> <p>Nathalie MICHIELS (nathalie.michiels@helha.be)</p> <p>Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be)</p> <p>Julia CANETE SARMIENTO (julia.canete.sarmiento@helha.be)</p> <p>Auréli DE HERTOIGH (aurelie.de.hertogh@helha.be)</p> <p>Manon DECOURTY (decourtym@helha.be)</p> <p>Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be)</p> <p>Audrey GERARD (audrey.gerard@helha.be)</p> <p>David GORET (david.goret@helha.be)</p> <p>Anne LISART (anne.lisart@helha.be)</p> <p>Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons</p> <p>Céline DOCHY (dochyc@helha.be)</p> <p>Olivier HERBIN (olivier.herbin@helha.be)</p> <p>Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies</p> <p>Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be)</p> <p>Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be)</p> <p>Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)</p> <p>Pauline LAMBRECHT (pauline.lambrecht@helha.be)</p> <p>Mélissa MOLINO (molinom@helha.be)</p> <p>Delphine NICOLAY (nicolayd@helha.be)</p> <p>David PRINCE (david.prince@helha.be)</p> <p>Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be)</p> <p>Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut</p> <p>Céline DEPRESZ (celine.deprez@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. La finalité de cette unité est permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en oeuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professionnelle (savoir-être).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

- I. Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et /ou écrit adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation...).(1.3.)
- II. Dans toutes les activités de formation, il est attendu que l'étudiant adopte une posture d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation).(2.1.)
- III. Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation(4.4., 5.2., 6.1., 6.2.).
- IV. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de prendre le relai de l'enseignant en utilisant à bon escient les dispositifs de gestion de groupe déjà implantés dans la classe.(7.1.)
- V. Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...).(4.1.)
- VI. En situation professionnelle, l'étudiant sera capable d'identifier les forces de sa pratique et les besoins nécessaires d'amélioration.(4.3.)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEIM2B35PP
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B01PPA	Activités interdisciplinaires	15 h / 2 C
PEIM1B01PPB	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEIM1B01PPC	Stages pédagogiques	60 h / 5 C
PEIM1B01PPD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B01PPA	Activités interdisciplinaires	0
PEIM1B01PPB	Ateliers de formation professionnelle	80
PEIM1B01PPC	Stages pédagogiques	50
PEIM1B01PPD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Intégrés dans cette unité, les cours d'ateliers de formation professionnelle et d'activités interdisciplinaires donnent les outils nécessaires pour mobiliser, combiner et intégrer les différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques ; le cours d'identité permet de travailler sur la posture juste de l'enseignant ; les stages permettent d'observer le futur métier et de se confronter à la pratique de celui-ci. Tous ces AA sont donc en lien avec les situations professionnelles à venir.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités interdisciplinaires			
Code	22_PEIM1B01PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité permettra à l'étudiant de tester ses connaissances pédagogiques via l'élaboration d'activités. Le dispositif aura également pour objectif de réaliser un travail d'analyse et de réflexion pour enrichir sa pratique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Témoigner d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.(4.1.)

Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (4.3)

Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques (6.1)

Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation (6.2)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Conception et présentation d'activités pédagogiques
- Prise de recul et analyse réflexive d'activités proposées
- Mise en pratique des notions théoriques abordées aux cours d'AFP

Démarches d'apprentissage

Construction et analyse d'activités pédagogiques

Elaboration d'un support réflexif permettant d'analyser la pratique

Alternance de travail individuel, en groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

Moments pour répondre aux questions en lien avec les démarches et contenus d'apprentissage.

Sources et références

Cours d'AFP

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence et la participation active aux cours d'AI sont obligatoires et nécessaires pour avoir accès à l'examen d'AFP!

Rédaction d'un support réflexif.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation					Tvs	100

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	22_PEIM1B01PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les AFP proposent des activités favorisant l'articulation entre la théorie et la pratique. Ceux-ci sont pris en charge par des maîtres de formation pratique et des maîtres assistants afin de préparer les étudiants à la prise en charge d'une classe de stage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation.

Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

Plus précisément, les compétences 4.1, 4.4, 5.2, 6.1 et 6.2 seront abordées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les ateliers de formation professionnelle proposent aux étudiants un ensemble d'activités et des balises théoriques susceptibles de faire émerger des compétences méthodologiques et un regard réflexif sur celles-ci.

Les étudiants seront amenés à s'approprier et à tester des activités pour le cycle 3 en stage.

L'enseignant se réserve le droit de compléter ou de modifier le contenu des cours en fonction des opportunités.

Démarches d'apprentissage

- Les ateliers sont organisés par une équipe d'enseignants : psychopédagogues, enseignants de discipline et maîtres de formation pratique
- La formation est structurée en alternance théorie - pratique.
- Les étudiants observent, s'approprient et testent des activités et des dispositifs
- Le carnet de bord et le carnet réflexif permettent d'initier à l'analyse réflexive
- Une partie des périodes AFP est consacrée à des travaux en autonomie, en alternance avec des périodes de cours en présentiel.
- Une partie des périodes AFP étant programmée durant la semaine de préparation des stages, la participation effective à celle-ci est donc requise.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Accompagnement dans la préparation des activités de stage.
- Temps d'arrêt régulier afin de répondre aux interrogations des étudiants.

Sources et références

SeGEC(FédEFoC), Programme intégré adapté aux Socles de compétences, Bruxelles, Licap, 2001.
J. Storteur & Ch. Jamaer, Oser l'apprentissage à l'école, Bruxelles, De Boek, 2006.
Référentiels du Tronc Commun
+ la bibliographie propre à chaque module de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et documents de stage sur l'espace Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

1/3 de la note est donnée par les professeurs de discipline

2/3 de la note est donnée par le psychopédagogue et le MFP
pour celle-ci:

En juin : examen oral : l'étudiant défend une activité qu'il a préparée seul et répond à des questions théoriques en lien avec la lecture d'un ouvrage pédagogique.

La présence au cours d'AI est une condition pour pouvoir présenter l'examen d'AFP.

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages.

Les tâches demandées lors des cours et non effectuées occasionneront une interdiction de présenter l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Attention, si un travail n'est pas remis, PP sera repris pour cette partie.

Si un PP est présent pour une des parties de ce cours, la note finale sera de PP

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	22_PEIM1B01PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Stage de sensibilisation professionnelle

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- (1.3.) Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et /ou écrit adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation...)
- (2.1.) Dans toutes les activités de formation, il est attendu que l'étudiant adopte une posture d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation).
- (7.1.) En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de prendre le relai de l'enseignant en utilisant à bon escient les dispositifs de gestion de groupe déjà implantés dans la classe.
- (4.3.) En situation professionnelle, l'étudiant sera capable d'identifier les forces de sa pratique et les besoins nécessaires d'amélioration.
- (6.1 ; 6.2) Mettre en oeuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation
- (4.1) Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Stage d'observation participante

- Observation d'une classe en activité
- Participation spontanée à ces activités
- Prise en charge de certaines activités

Stage actif :

- Prise en charge de la classe
- Assistance de l'enseignant dans diverses tâches
- Prise en charge d'activités principalement préparées à l'école normale

Démarches d'apprentissage

Observation et prise en charge d'activités. L'accompagnement des stages est assuré par les maîtres assistants de la

Haute Ecole, les maîtres de formation pratique de la Haute Ecole et par les maîtres de stage. L'étudiant auto-évalue ses activités dans un carnet de bord afin de s'initier à l'analyse réflexive de sa pratique.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une semaine de préparation est organisée afin d'aider l'étudiant dans la préparation de son stage. L'étudiant est tenu de prendre rendez-vous durant cette semaine avec, au minimum, son référent de stage.

Sources et références

Programmes du réseau
Référentiels du Tronc Commun

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cours d'AFP et autres cours disciplinaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence aux cours disciplinaires en lien avec le stage conditionne la réussite de celui-ci.

La réussite du stage est conditionnée par une maîtrise suffisante de la langue française écrite et orale.

L'évaluation formative est assurée par les maîtres de stage et les enseignants de la Haute Ecole. L'évaluation certificative est assurée par les enseignants de la Haute Ecole.

Le maître de stage complète un rapport de stage : c'est une évaluation formative.

Le professeur superviseur complète un rapport de stage lors de sa visite.

L'ensemble de l'équipe pédagogique attribue une note suite aux différents éléments (rapports de stage, farde de stage).

Les compétences professionnelles de 1ère année doivent être maîtrisées et les exigences de l'Ecole Normale doivent être respectées.

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Le stage ne pourra être effectué que si l'étudiant a participé à l'ensemble des activités d'apprentissage AFP. En cas d'absences injustifiées lors des AFP, le stage ne pourra être effectué par l'étudiant et sera considéré comme non présenté.

Le départ en stage est conditionné par une farde de préparation complétée selon les exigences de l'école normale.

Les classes vertes ou de dépaysement ne sont pas considérées comme des activités d'enseignement et ne peuvent donc remplacer les stages.

La note est fixée sur base du document "Attribution de la cote de stage" posté sur connected

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100		
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Attention, si un travail n'est pas remis, PP sera repris pour cette partie.

Si un PP est présent pour une des parties de ce cours, la note finale sera de PP

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	22_PEIM1B01PPD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité permettra à l'étudiant de réfléchir à propos du métier d'enseignant et d'analyser les différentes composantes de ce métier.

Il sera amené à questionner ses représentations du métier et à les faire évoluer afin de développer une posture d'enseignant conforme aux attendus de l'école d'aujourd'hui.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

2.1

4.1 4.3

5.3

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Analyse de l'organisation et des activités de stage d'étudiants de 3ème année (Bloc 3) (partenariat)

Réflexion et questionnement à propos des méthodes d'éducation active.

Participation active à un réseau d'échanges de pratiques.

Démarches d'apprentissage

Vivre et analyser les activités proposées dans un support réflexif.

Dispositifs d'aide à la réussite

Échanges et partages avec les étudiants de la section.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents sur Teams

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence et la participation active aux activités et aux cours d'AICIP sont obligatoires.
Rédaction d'un support réflexif.

Pas de Q3 possible.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Évc	100		
Période d'évaluation						

Évc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).